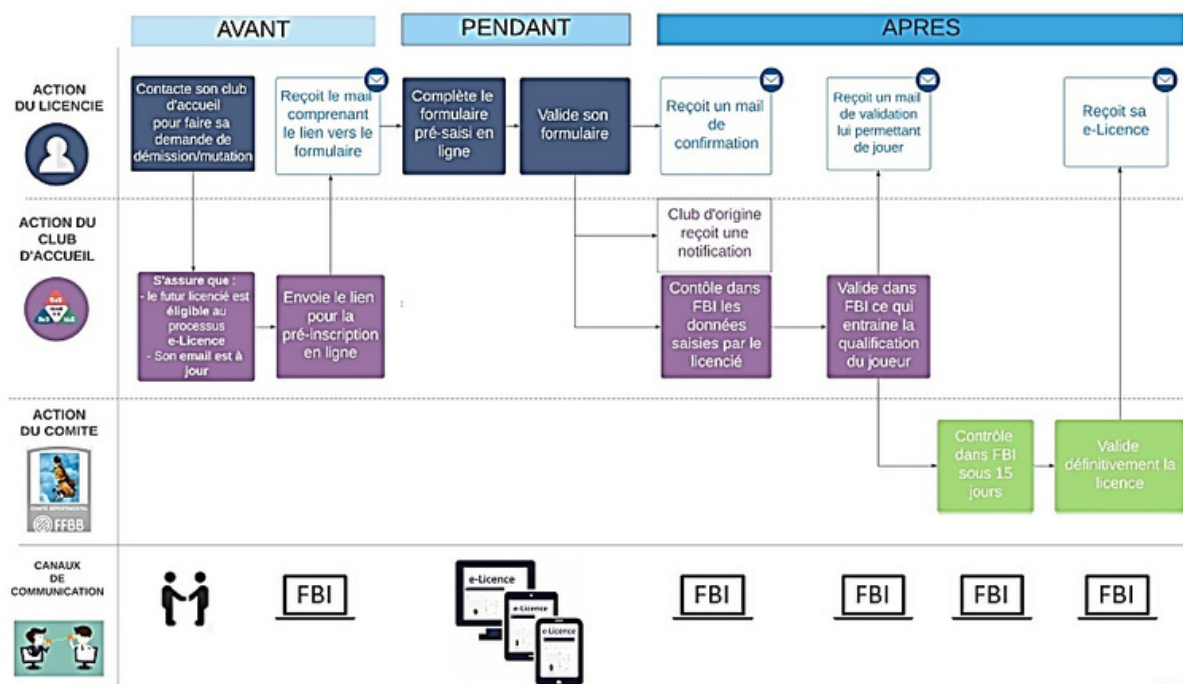


Démission / Mutation

Les points clés du processus de gestion de démissions / mutation de la licence:

- Le club s'assure du souhait de l'adhérent de changer de club.
- Le club s'assure du souhait de renouvellement de licence de l'adhérent.
- Le club s'assure que l'adhérent est éligible à un processus de renouvellement de licence via une pré-inscription dématérialisée.
- Le club contrôle les données du licencié à création (email principalement).

Le processus de création de licence



La procédure est initiée par le club.

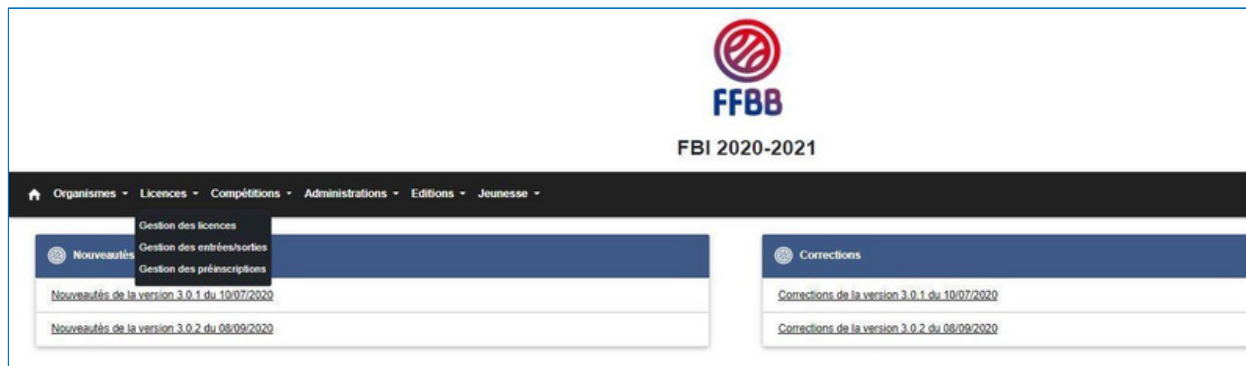
1. connectez-vous sur FBI, Renseignez votre identifiant et mot de passe :

The screenshot shows the FBI login interface with the following elements:

- Logo of the FFBB (Fédération Française de Baseball et Softball).
- Text: FBI 2020-2021
- Input field for "Identifiant (e-mail)".
- Input field for "Mot de passe".
- Button labeled "CONNEXION".
- Text at the bottom: "Mot de passe oublié ?"

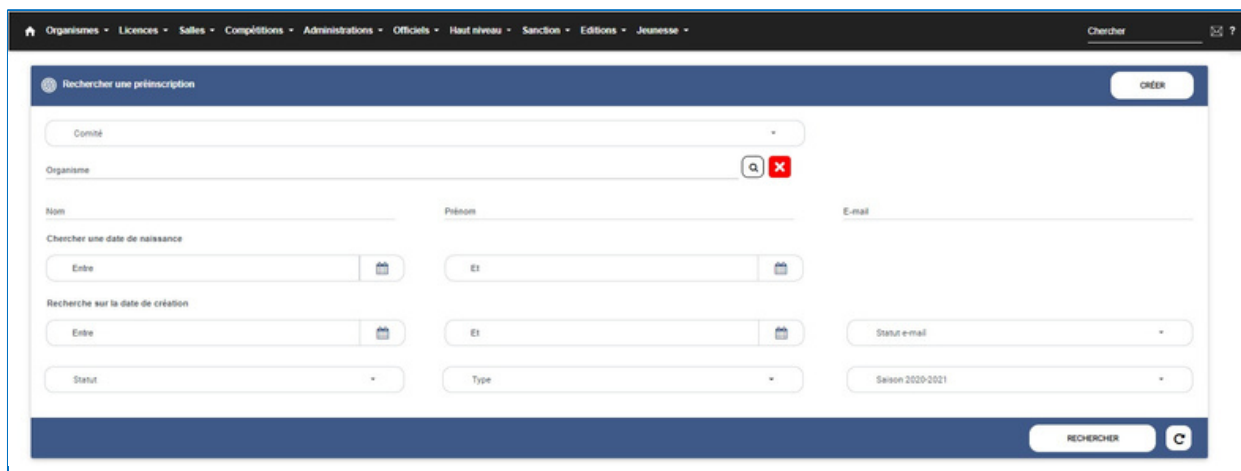
2. Accéder à la page CREER

Dans l'onglet « licences », cliquez sur la ligne « gestion des préinscriptions »

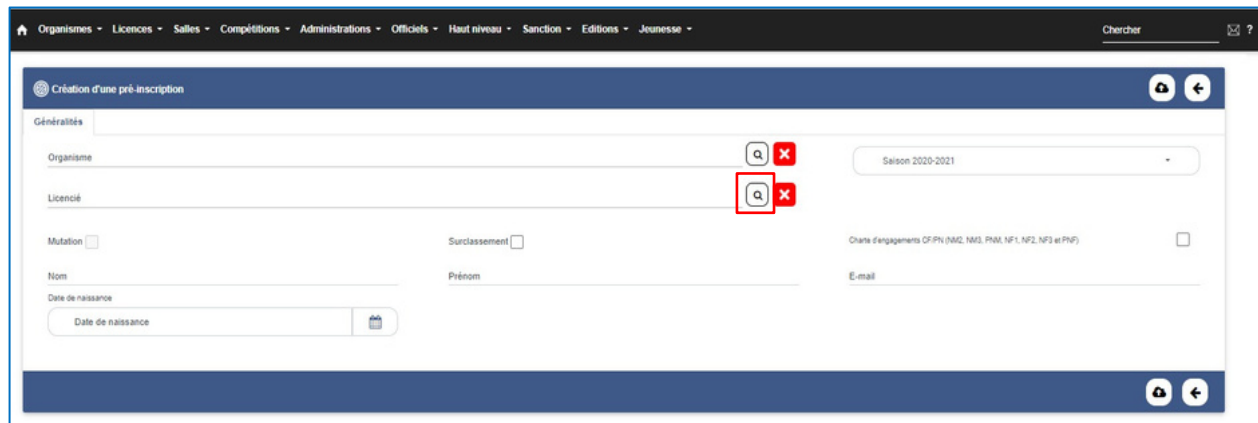


The screenshot shows the FFBB website interface. At the top, there is the FFBB logo and the text 'FBI 2020-2021'. Below this is a navigation menu with items: Organismes, Licences, Compétitions, Administrations, Editions, Jeunesse. The 'Licences' menu is expanded, showing options: Gestion des licences, Gestion des entrées/sorties, and Gestion des préinscriptions. The 'Gestion des préinscriptions' option is highlighted. Below the menu, there are two main sections: 'Nouveautés' and 'Corrections'. The 'Nouveautés' section lists 'Nouveautés de la version 3.0.1 du 10/07/2020' and 'Nouveautés de la version 3.0.2 du 08/09/2020'. The 'Corrections' section lists 'Corrections de la version 3.0.1 du 10/07/2020' and 'Corrections de la version 3.0.2 du 08/09/2020'.

Cliquez sur **CREER**.



The screenshot shows the 'Rechercher une pré-inscription' form. The form has a search bar at the top with a 'CRÉER' button. Below the search bar, there are several input fields: 'Comité', 'Organisme', 'Nom', 'Prénom', 'E-mail', 'Chercher une date de naissance' (with 'Entre' and 'Et' fields), 'Recherche sur la date de création' (with 'Entre' and 'Et' fields), 'Statut', 'Type', and 'Saison 2020-2021'. There is a 'RECHERCHER' button at the bottom right.



The screenshot shows the 'Création d'une pré-inscription' form. The form has a 'Généralités' section with fields for 'Organisme', 'Licencié', 'Mutation', 'Surclassement', 'Nom', 'Prénom', 'Date de naissance', 'Saison 2020-2021', and 'Charte d'engagement OF-PN (NM, NM3, PNM, NF1, NF2, NF3 et PNF)'. There are search icons and a red 'X' icon next to the 'Organisme' and 'Licencié' fields. There are also navigation icons at the bottom right.

Démission / Mutation

Une fiche existe déjà pour ce licencié, il est donc nécessaire de le **rechercher dans la base nationale de la FFBB** (licenciés N-1) en cliquant sur la loupe.

Renseignez les noms, prénom et date de naissance.

N'oubliez pas de cocher la case « Recherche dans la base Nationale » puis cliquez sur « rechercher »

Recherche d'un licencié

N° national Numéro

Nom Prénom

Chercher une date de naissance

Entre et

Type de licence Recherche dans la base historique

Catégorie Recherche Nationale

RECHERCHER

Ne pas oublier de cocher la case « Surclassement » si nécessaire. En cas d'oubli, le téléchargement du document « surclassement » ne sera pas possible pour le licencié. Pour les associations sportives ayant une équipe seniors engagée en Championnat de France ou Pré- Nationale, cochez la case « **Charte d'engagement** » afin de permettre aux joueurs de cette équipe de signer le document.

3. Envoyer le courriel

Vérifiez l'adresse E-mail, la modifier si besoin.

Cliquez sur « sauvegarder ».

Un courriel avec le lien hypertexte vers la plateforme de pré-inscription et le certificat médical est envoyé au licencié.



ATTENTION : ceci n'est pas instantané

(les serveurs envoient les messages plusieurs fois par jour).

Démission / Mutation

Bonjour !

Vous avez effectué une demande de **Mutation** de licence auprès de votre club : !

Voici quelques conseils pour bien aborder les prochaines étapes :

Etape 1 : Préparer les documents nécessaires à votre demande de pré-inscription en ligne

- Certificat médical et surclassement. Vous pouvez télécharger le modèle en cliquant sur le lien ci-dessous. Si vous avez fourni un nouveau certificat médical pour la saison 2018/2019 ou une saison ultérieure il reste valable pour la Saison 2019-2020, à condition de répondre par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé présent dans le formulaire en ligne.
- Photo d'identité
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Justificatif de mutation (certificat de scolarité, contrat de travail etc...)

[CERTIFICAT MÉDICAL](#)

Etape 2 : Compléter le formulaire de pré-inscription en ligne e-Licence

<https://lucky.ffbb.com/licence?id=cqngz6wakr15tscvwd5q==> quant sur le lien ci-dessous.
Cliquez ou appuyez pour suivre le lien.

[QUESTIONNAIRE E-LICENCE](#)

Ce lien vous est adressé à titre personnel et confidentiel, il ne peut être transmis à une tierce personne, dans le cadre de la mutation de votre licence.

En cliquant sur « formulaire e-licence », le licencié aura accès à sa e-licence et il lui sera demandé : de compléter des informations, son choix de pratique et éventuellement les fonctions qu'il souhaite exercer mais également de télécharger les pièces justificatives (certificat médical, surclassement, pièce d'identité...).

Lorsque le licencié valide sa préinscription (dernière étape), le club en est immédiatement informé. Dès l'instant où le licencié a validé sa préinscription, il n'y a plus accès.

Le groupement sportif pour lequel le licencié a validé sa pré-inscription a la responsabilité de vérifier, contrôler et de valider la saisie des informations.

La validation par le club valant qualification, le licencié est autorisé, sous la responsabilité du club, à exercer les droits liés à sa licence à compter de la date à laquelle la pré-inscription a été validée par le club, et ce dans l'attente de la validation du Comité Départemental et de la réception de la licence dématérialisée.

La qualification est valable jusqu'au terme de la saison sportive en cours.

DEFINITION

Tout licencié qui change de club ou de structure d'une saison à l'autre ou en cours de saison, est une mutation

PERIODES DE MUTATION

Les périodes de mutation sont les suivantes :

- La période normale ne nécessitant pas la production de justificatifs;
- La période exceptionnelle qui peut nécessiter la production de justificatifs;

DISTINCTION DES PERIODES

L'application de ces périodes de mutation est déterminée par:

- La date du récépissé d'envoi dans le cadre d'un processus non dématérialisé;
- La date d'enregistrement de la démission dans le cadre d'un processus dématérialisé

CARACTERE EXCEPTIONNEL

Un licencié répondra aux conditions de la mutation à caractère exceptionnel s'il change de domicile ou de résidence en raison :

D'un motif familial, D'un motif de scolarité, D'un motif d'emploi, D'un changement de la situation militaire De la situation nouvelle de l'association sportive quittée notamment par suite de forfait, mise en sommeil, dissolution

Le caractère exceptionnel est apprécié par l'autorité compétente pour accorder la mutation. A cet effet le licencié doit transmettre les documents prouvant ce caractère exceptionnel

PÉRIODE NORMALE DU 1er JUIN AU 30 JUIN

Attribution d'une licence de type 1C, Permet d'évoluer à un niveau **CF-PN**

PÉRIODE EXCEPTIONNELLE DU 1er JUILLET AU 30 NOVEMBRE

MUTATION JUSTIFIÉE

Production de justificatifs nécessaires, Attribution d'une licence de type 1C, Permet d'évoluer à un niveau **CF-PN MUTATION NON JUSTIFIÉE**, Absence de justificatif, Attribution d'une licence de type 2C, Permet d'évoluer à un niveau **inférieur** à la pré-nationale

PÉRIODE EXCEPTIONNELLE DU 1er DÉCEMBRE AU 28 FÉVRIER

MUTATION JUSTIFIÉE *

Attribution d'une licence de type 2C
Permet d'évoluer à un niveau **inférieur** à la pré-nationale

MUTATION NON JUSTIFIÉE

Pas de délivrance de licence

**Durant cette période
une mutation ne
peut pas être
refusée même si
elle n'est pas
justifiée**

* Tout licencié U17 et moins (uniquement): pourra déroger à la condition du changement de domicile pour obtenir une licence typée 2, à la condition nécessaire qu'il justifie de l'accord du club quitté